

## Mariages au sein de la Fraternité Saint-Pie X: Mgr Ravel accorde des facultés

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#)

Date : 29 mai 2017



Le troisième évêque Français à appliquer la lettre de la commission *Ecclesia Dei* du 27 mars 2017 adressée aux ordinaires des conférences épiscopales concernées au sujet des permissions pour les mariages de fidèles célébrés par les prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) est Mgr Luc Ravel, archevêque de Strasbourg. La nouvelle couvait depuis une semaine, mais elle a été confirmée dans la [retranscription d'un entretien avec Mgr Fellay](#). Après Mgr Alain Planet, évêque de Carcassonne et Narbonne, et [Mgr Dominique Rey](#), évêque de Fréjus-Toulon, Mgr Luc Ravel est donc le troisième évêque Français à accorder des facultés aux prêtres de la FSSPX dans son diocèse.